

Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière pomme de terre à l'horizon 2025

I CHIFFRES CLES – ETAT DES LIEUX – CONTEXTE

Chiffres clés :

Filière qui recouvre plusieurs types de productions :

- plants de pomme de terre,
- pomme de terre de conservation et pomme de terre primeur,
- pomme de terre destinée à l'industrie alimentaire ou à la féculerie.

Nombre de producteurs : 19 900, dont 1280 producteurs contractants dans la filière « fécule », 1000 producteurs de plants de pomme de terre

Surfaces : 154 000 ha en 2012

Production : 6,34 Mt en 2012

Valeur de la production : 1,95 milliards d'€

En 2011, la France est le 4^{ème} producteur européen de pommes de terre à l'état frais (destinées aux marchés du frais et du transformé) et le 2^{ème} producteur de plants de pomme de terre.

Le secteur de la fécule de pomme de terre est entré dans le marché libre le 1^{er} juillet 2012 (fin de l'organisation commune du marché de la fécule dans l'UE) après plus de 45 ans d'encadrement réglementaire européen.

Ces dernières années la consommation de pommes de terre fraîches à domicile est à peu près stable avec une alternance entre des années de hausse et des années de baisse (en 2005 les ménages français consommaient en moyenne 28,5 Kg/an et en 2012 ils consommaient en moyenne 28 Kg/an). Pour la pomme de terre transformée, la consommation des ménages poursuit son évolution positive, appuyée par le dynamisme du segment frites et spécialités surgelées (3/4 des achats).

Au niveau des échanges mondiaux de pommes de terre à l'état frais (destinées aux marchés du frais et du transformé), la France reste le 1^{er} exportateur mondial en 2011 avec près de 2 millions de tonnes, devant les Pays-Bas et l'Allemagne. Pour la pomme de terre transformée ce sont les Pays-Bas et la Belgique qui dominent les exportations mondiales. En plant, la France est le 2^{ème} exportateur mondial (derrière les Pays-Bas), la balance commerciale du secteur est positive de 66 M€.

191 entreprises dans le secteur de la pomme de terre transformée. Le secteur de la transformation de la pomme de terre est très concentré : les 10 plus grosses unités réalisent près de 95% du chiffre d'affaires du secteur. La transformation de pommes de terre en France est majoritairement contrôlée par des filiales d'entreprises internationales.

Le chiffre d'affaires réalisé en 2010 était de 675 M€HT et le secteur employait 2 100 salariés.

Etat des lieux : voir fiche « Atouts/faiblesses-Opportunités/Menaces ».

II - LES ENJEUX

La France est le 4^{ème} producteur de pommes de terre à l'état frais (destinées aux marchés du frais et du transformé) et le 2^{ème} producteur de plants de pomme de terre. La France est leader sur le marché du frais, en s'appuyant notamment sur la diversité de son offre et la qualité des lots. La France dispose d'un environnement favorable, notamment de conditions pédoclimatiques dans les régions de production, et de réserves de terre aptes à la production de pomme de terre mais concurrencées par d'autres grandes cultures en position économique plus favorable. La segmentation de l'offre en pomme de terre de consommation est développée, et elle a permis d'enrayer la baisse de consommation et de relancer la demande en augmentant la valeur des produits.

La qualité sanitaire du plant français est reconnue sur le territoire national et à l'exportation, et des parts de marché sont encore à prendre.

La filière transformation n'est pas aussi développée qu'aux Pays-Bas, et la France reste davantage tournée vers le marché du frais.

La pomme de terre étant un produit pondéreux, la majorité des échanges se font sur un périmètre géographique restreint, notamment pour le marché frais (Europe et sa périphérie : Afrique du Nord, Moyen-Orient, Russie).

Au niveau des échanges mondiaux de pommes de terre à l'état frais (destinées aux marchés du frais et du transformé), la France est le 1^{er} exportateur mondial avec près de 2 millions de tonnes, devant les Pays-Bas et l'Allemagne. La balance commerciale en transformation est déficitaire, laissant à la France un potentiel de développement sur son marché intérieur dans ce domaine. Malgré un coût moyen de location de la terre parmi les plus bas d'Europe, la production française reste handicapée par des coûts de production globalement élevés, notamment en ce qui concerne la main d'œuvre (concurrencée par l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, l'Ukraine...),.

La filière pomme de terre est arrivée depuis quelques années à trouver un certain équilibre entre les différentes destinations des tubercules – plants, frais, transformés, féculé- et marchés –intérieur et expédition ou exportation. Pour la filière, un des enjeux est de pérenniser cet équilibre.

A partir de ces constats, la filière pomme de terre a pour ambition de poursuivre son développement dans sa diversité en permettant aux producteurs et aux entreprises de trouver les moyens d'assurer la compétitivité et la pérennité de leurs exploitations et de leurs entreprises.

Le plan stratégique est l'expression forte de la volonté collective de la filière, dans toutes ses composantes. Elle souhaite développer une stratégie lui permettant de préserver la très haute qualité sanitaire de la production française et de développer les différents débouchés tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Malgré une segmentation réussie sur le marché de la consommation en France, la filière pomme de terre dans son ensemble rencontre des difficultés au plan de la compétitivité prix, compte tenu des écarts existants avec ses principaux concurrents placés dans un contexte réglementaire différent sur le plan notamment social et fiscal.

Par ailleurs, l'application plus prudente et plus restrictive en France que dans les autres pays de l'Union européenne de la réglementation communautaire en matière de produits phytosanitaires et environnementale constitue une distorsion de concurrence importante.

Mais il existe d'autres axes d'actions qui concourent à atteindre les objectifs que se fixe la filière.

A partir des constats les enjeux suivants ont été identifiés :

Enjeux économiques, relatifs à la compétitivité de la filière, des entreprises et des exploitations

- ✓ Pérenniser l'équilibre entre les différentes destinations des tubercules (fécule, transformés, frais, plants...),
- ✓ Conforter et développer la compétitivité de la filière, des exploitations et des entreprises,
- ✓ Améliorer les valorisations sur les marchés intérieurs et export,
- ✓ Combiner performance économique et écologique,
- ✓ Améliorer les marges dégagées à la production,
- ✓ Améliorer le positionnement concurrentiel de la filière dans l'Union européenne.

Enjeux sociaux

- ✓ Maintenir des exploitations viables sur l'ensemble des zones de production,
- ✓ Maintenir des emplois en zone rurale,
- ✓ Renouveler les générations de producteurs entretenir le savoir faire.

Enjeux environnementaux

- ✓ Assurer une gestion économiquement et écologiquement performante des exploitations,
- ✓ Assurer les rotations.

III – LES STRATEGIES PROPOSEES SELON LES ENJEUX CLES IDENTIFIES

Préalable : Un des points majeurs de la compétitivité à tous les niveaux de la filière pomme de terre est la réduction des écarts de compétitivité avec ses principaux concurrents placés dans un contexte réglementaire sur le plan social et fiscal différents.

En particulier pour la filière pomme de terre l'application plus prudente et plus restrictive en France que dans les autres pays de l'Union européenne de la réglementation communautaire en matière de produits phytosanitaires, phytopharmacie et azote et environnementale, qui se traduit aussi parfois par des contraintes additionnelles, constitue une distorsion de concurrence importante.

Une harmonisation européenne est nécessaire pour ces productions échangées au sein de l'Union européenne et/ou vers des destinations en concurrence avec des productions françaises.

Les enjeux de compétitivité de la filière, des entreprises et des exploitations

Objectif 1 : préserver l'atout sanitaire de la production française, un haut niveau des tubercules et favoriser l'accès à l'innovation

Action concrètes :

- Développer la recherche (variétale, protection des cultures et techniques alternatives).
- Autoriser les travaux sur les maladies de quarantaine avec comme objectif le traitement prophylactique et la valorisation des lots contaminés ;
- Développer les investissements dans les infrastructures de production et de stockage;
- Assurer la diffusion des résultats de la R&D.

Objectif 2 : Développer, encourager l'innovation produits et marchés (frais transformés fécule)

Action concrètes :

- Mobiliser plus de moyen pour la recherche innovation et marchés, tant collective qu'en entreprises
- Développer l'appui aux investissements innovants dans l'ensemble des entreprises de la filière ;
- Accompagner la montée en puissance des nouveaux marchés à plus forte valeur ajoutée de la fécule par un soutien couplé transitoire à la production de pommes de terre féculières.

Objectif 3 : Exporter plus en favorisant l'accès à l'exportation pour les entreprises

Actions concrètes :

- Permettre l'obtention d'assurance crédit pour les entreprises exportatrices ;
- Améliorer la logistique et le réseau des transports (ferroviaire, portuaire) ;
- Renforcer le soutien à la prospection de nouveaux marchés ;
- Renforcer les entreprises exportatrices dont les fonds propres sont insuffisants (TPE/PME) ;
- Renforcer les actions permettant de lever les barrières non tarifaires.

Objectif 4 : Connaître l'univers concurrentiel

Actions concrètes :

- Développer la prospective et l'analyse économique ;
- Favoriser l'accès à ces instruments économiques comme outils d'aide à la décision ;
- Renforcer le réseau d'information, d'alerte et d'accompagnement UBIFRANCE ;
- Renforcer la veille sur les moyens à dispositions en matière de protection des cultures chez les principaux compétiteurs.

Objectif 5 : Promouvoir la qualité et l'image de la pomme de terre française sur le marché intérieur et sur les marchés internationaux

Actions concrètes :

- Développer les actions de communication et de promotion du produit sur le marché français, communautaire et sur les pays cibles ;

Objectif 6 : Développer des outils de gestion des risques et des crises (sanitaires, climatiques...)

Actions concrètes :

- Permettre la mise en place en France des outils communautaires de traitement des crises, et notamment rendre effectives pour la filière les dispositions du FMSE par une modification des dispositions de l'OCM unique ;
- En matière de fiscalité rendre encore plus efficaces les dispositions relatives à la dotation pour aléas (DPA) ;
- Création ou développement d'outils d'assurance récolte.

Enjeux sociaux

Objectif 1 : Favoriser le maintien d'exploitations viables sur l'ensemble des zones de production

Objectif 2 : Assurer l'installation et le renouvellement des générations

Actions concrètes :

- Rendre le métier plus attractif, en développant notamment les formations ;
- Développant une politique d'installation.

Enjeux environnementaux :

Objectif 1 : Réduire l'empreinte environnementale de la pomme de terre en exploitation et en entreprises

Action concrète:

- Développer la recherche (variétale, protection des cultures et techniques alternatives) ;
- Développer la R&D sur les bonnes pratiques de productions ;
- Assurer la diffusion des résultats de la R&D notamment en matière d'agro écologie) ;
- Développer les investissements dans les infrastructures de production et de stockage; notamment pour en améliorer la performance énergétique et environnementale ;
- Rapprocher les usines des lieux de production.

Objectif 2 : Maîtriser l'utilisation et la gestion de l'eau

Action concrète:

- Mettre en place des actions pour améliorer la gestion des effluents à tous les stades de la filière (production, négoce, transformation...).

Enjeux de gouvernance et d'organisation de la filière

Objectif 1 : professionnaliser tous les acteurs de la filière

Action concrète:

- Développer la formation et l'appui technique des producteurs sur les coûts de production et l'agro écologie ;
- Développer des outils d'aide à la décision et l'accès à ces outils ;
- Former les vendeurs : mettre en place un diplôme (CQP : certificat de qualification professionnelle).

Objectif 2 : développer des liens amont-aval plus étroits

Pour, valoriser les démarches des différents acteurs de la filière auprès des consommateurs, maintenir la qualité des produits jusqu'au consommateur, encourager et accompagner un approvisionnement français, veiller au maintien des diversités des circuits de commercialisation et mieux prendre en compte les attentes du consommateur.

Action concrète:

- Renforcer les partenariats entre les acteurs par la contractualisation ;
- Rééquilibrer les relations avec la grande distribution ;
- Développer des formations professionnalisantes à chaque niveau ;

Objectif 3 : conforter le rôle et les missions des interprofessions

Action concrète:

- Dans le cadre de l'OCM unique permettre aux interprofessions de continuer à mener des politiques collectives dynamiques.
- Conforter la représentativité des interprofessions au travers de la reconnaissance de la composition de ces dernières qui doit se faire autour d'organisations professionnelles représentatives.

Analyse de compétitivité des filières pommes de terre

	ATOUS DE LA FILIERE (actuels)	FAIBLESSES DE LA FILIERE (actuelles)
Organisation de la filière	Une filière organisée avec des structures dont interprofessions porteuses de projets stratégiques	
Positionnement sur les marchés	<p>Marché intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Performance de la recherche et développement mise en oeuvre par la filière (avec ARVALIS institut du végétal notamment). + <i>ITA Plant de Pomme de terre (FN3PT)</i> + <i>UMT InnoPlant (FN3PT/INRA)</i> - Stratégie réussie de segmentation de l'offre de pomme de terre de consommation qui a permis d'enrayer la baisse de consommation et de relancer la demande en augmentant la valeur des produits. En effet, la filière a bénéficié d'une valorisation avec des produits qui se conservent mieux, avec certains produits en haut de gamme (la primeur...) et une stratégie de "variétés à service" (proposer des variétés adaptées aux différents usages culinaires)...la pomme de terre est ainsi devenue un produit moins "standard" et plus satisfaisant. Performance de la recherche variétale - Marché européen important : plus gros consommateur de pommes de terre (toutes formes confondues) au monde avec en moyenne presque 90 kg / an / habitant. - La pomme de terre est, en France, le féculent le plus apprécié et il est le seul à ne pas connaître une baisse d'opinion. - <i>produit stockable</i> - Dans la conjoncture actuelle, la consommation sur le marché national est en hausse : + 6,7 % pour le niveau moyen d'achat entre 2011 et 2012, pour une moyenne de 13,3 Kg/individu, mais aussi une augmentation de la fréquence d'achat (+ 3,5 % soit 10,5 actes d'achats en 2012). Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de recul du prix moyen d'achat, établi à 0,85 €/kilo, soit - 5,5 % par rapport à 2011. -Consommation globale Frais + transformé positive 	<p>Marché intérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des surfaces de production qui stagnent : 157 800 ha en 2000 et 154 200 ha en 2012. (<i>adaptation à la demande</i>) - <i>baisse des surfaces en fécule</i> <p>Cet aspect peut être une faiblesse si on recherche le développement de la filière.</p>

Analyse de compétitivité des filières pommes de terre

<p>Positionnement sur les marchés</p>	<p>-Qualité phytosanitaire du plant certifié de pomme de terre français+ garanties sur l'identité et la pureté variétale du plant certifié</p> <p>-Surfaces du plant en hausse (près de 18 000ha en 13/14)</p> <p>Commerce extérieur</p> <p>- Un solde excédentaire de presque 311 millions d'euros en 2012 en frais; Une balance commerciale structurellement excédentaire en féculé : entre 80 et 100 M€ sur les dernières années</p> <p>- Une position d'exportateur leader en frais : 1,98 million de tonnes, n°1 devant l'Allemagne (1,88 million de tonnes en 2012) et les Pays-Bas (1,69 million tonnes en 2012) (pommes de terre de semence, féculières et primeurs comprises).</p> <p>- solde excédentaire du commerce extérieur en plant, 2è position mondiale</p> <p>- Une bonne position géographique par rapport :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux marchés européens qui ne sont pas autosuffisants : Espagne (26 % des exportations) et Italie (16 % des exportations). - aux marché européens qui ont des besoins d'approvisionnement pour l'industrie de transformation (Belgique et Pays-Bas). - 	<p>Commerce extérieur</p> <p>- Après une croissance pendant 15 ans, les exportations françaises de pommes de terre à l'état frais (semences, féculières et primeurs comprises) en volumes se stabilisent voire ralentissent depuis 2010 (- 14 % en 2011 vs 2010 et - 1 % en 2012 vs 2011). Cependant, la balance commerciale n'est pas trop affectée puisque, dans le même temps, les quantités importées ont aussi connu un ralentissement (- 1 % en 2011 vs 2012 et - 2 % en 2012 vs 2011) .</p> <p>- A la différence du marché du frais pour lequel elle domine les exportations mondiale, la France n'est pas autosuffisante en ce qui concerne les pommes de terre transformées avec une balance commerciale déficitaire. En France seulement 38 % de la production de pommes de terre de consommation est transformée, ce qui ne couvre pas les besoins du marché intérieur.</p> <p>-déficit des infrastructures portuaires d'exportation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problèmes de logistique (approche portuaire notamment) pénalisant la compétitivité + question des infrastructures en froid positif - Problèmes administratifs rendant parfois complexe les exportations - <p>-Capacité de négociations sur les cahiers des charges à l'export (voir travaux SPS) : ouverture des marchés/barrière non tarifaires. Pour ouverture des marchés OK ; sur les marchés déjà ouverts difficile d'ouvrir sur les normes (concurrence des autres EM qui sont plus réactifs).</p> <p>-logistique : dépend du flux retour des camions</p> <p>- manque accompagnement en assurance crédits : faiblesse des encours ;</p> <p>- export en big-bag, pas de valeur ajoutée sur certains pays.</p> <p>Manque de cohésion et concertation à l'export</p>
--	--	--

Analyse de compétitivité des filières pommes de terre

Production agricole	<ul style="list-style-type: none"> - Une production importante : 6,3 millions de tonnes en 2012, dont 4,71 millions de tonnes de pommes de terre de consommation (4,5 millions de tonnes de PDT de conservation et demi-saison et 178 500 tonnes de PDT primeurs) ; 1,07 million de tonnes de PDT féculé ; 465 000 tonnes en plants. - Malgré une baisse en 2012 (suite à une mauvaise récolte), on constate une augmentation progressive des rendements qui permet une augmentation des volumes malgré une stagnation des superficies. - Conditions pedo-climatiques favorables dans les régions de productions françaises. - Régularité des rendements, notamment grâce à l'irrigation - Bonne qualité sanitaire du territoire - Un haut niveau d'utilisation de nouvelles variétés et de plants certifiés ce qui permet d'accéder à de nombreux marchés (intérieur et export). - forte Organisation des producteurs de plants 	<p>Transition du secteur féculier suite à l'arrêt de l'OCM féculé</p> <p>Capacité et qualité du stockage à améliorer par rapport à la double performance économique et environnementale, ...</p>
----------------------------	---	--

NEGOCE	Savoir faire et dynamisme en conso :	
Transformation	Un secteur concentré, avec des opérateurs d'envergure européenne voire internationale	- Capacité à transformer limitée par rapport à la production potentielle et aux besoins du marché
Distribution		<ul style="list-style-type: none"> -secteur très concentré -turn-over du personnel magasin- manque suivi des rayons -Marché plant jardin/amateur atomisé

Analyse de compétitivité des filières pommes de terre

	OPPORTUNITES (futures, éventuelles) POUR LA FILIERE	MENACES (futures, éventuelles) POUR LA FILIERE
Marché	<p>- Capitalisation possible sur la forte notoriété de la pomme de terre française auprès du marché européen, meilleure valorisation possible avec meilleure identification de l'origine France.</p> <p>Dans un marché à maturité depuis la fin des années 90, la filière frais a su s'adapter et faire évoluer la consommation. Possibilité de capitaliser sur cette expérience pour garder sa place en évoluant à nouveau et développer une double stratégie de compétitivité prix et « variétés à services » bien identifiées.</p> <p>Action de FranceAgriMer à « l'International »</p>	<ul style="list-style-type: none"> - conséquence application de l'OCM sur les interprofessions - Relation avec les acheteurs d'Europe du Nord parfois affaiblies (notamment sur marché anglais) et donc des positions à renforcer. - Les pommes de terres concurrentes sont parfois reconnues comme ayant une qualité quasi-équivalente pour un prix plus compétitif : risque potentiel de dégradation du rapport qualif-prix. - Aliments concurrents (riz/pâtes) + innovants + ,praticité - en fécule concurrence fécule-amidon ; -Concurrence européenne forte
Production agricole	<p>Bon niveau de terres disponibles pour produire davantage par rapport à bon nombre de ses concurrents (Belgique, Pays-Bas, RU, Allemagne).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Concurrence des céréales en termes d'utilisation du sol - application différente selon pays UE des Réglementations phytosanitaire, phytopharmacie et azote : plus sévère en France que dans les principaux pays concurrents. - Maintenir un accès à l'eau d'irrigation pour garantir la qualité des pommes de terre - questions des parasites émergents et évolution du règlement européen phytosanitaire Coût du travail élevé par rapport aux principaux concurrents européens Poids de l'empilement des réglementations diverses (phytosanitaires, transport, nitrate, travail etc...) pour tous les maillons de la filière. Déprise du secteur féculier suite à l'arrêt de l'OCM fécule et au découplage total (incertitudes sur l'évolution du secteur fécule, baisse accrue des surfaces emblavées en pommes de terre féculières)

Analyse de compétitivité des filières pommes de terre

Transformation	<p>- Potentiel de progression de la transformation en France car, à présent, la production nationale ne répond pas aux besoins de son marché et la production à destination de l'industrie est bien présente (exportée en partie vers la Belgique et les Pays-Bas).</p>	<p>-concurrence européenne forte entre opérateurs par rapport à l'accès à la matière première Pomme de terre - transformation des pommes de terre françaises dans pays frontaliers (Belgique notamment) Faible attractivité du territoire français pour l'installation des usines Mise en place de barrières tarifaires à l'importation sur pays tiers</p>
Distribution		<p>forte pression à la baisse sur les prix fournisseurs</p>

Ressource :

- Statistiques douanières / GTA
- Agreste
- Kantar World Panel
- Veille concurrentielle pomme de terre FranceAgriMer 2012